

SITE DE L'ÉCLUSE 26 DU VERSANT YONNE, DITE DE MARIGNY 9ÈME (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Marigny-le-Cahouët

brief 26 du versant Yonne

Dossier IA21003558 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463). Sur des plans de bornage des années 1860, la maison éclusière est déjà atypique. Le corps principal est plus développé en longueur que le modèle Foucherot traditionnel. Deux annexes à l'arrière forment un U avec ce corps principal. Un grand jardin s'étend vers l'aval, avec allées ménageant des parterres et bassin circulaire. Elle est cependant désignée comme maison éclusière.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière, construite en moellons enduits, est située sur la rive gauche. Nombreuses annexes sous appentis. Ensemble couvert de tuiles plates. L'important gabarit de la maison (elle présente un étage carré contrairement aux autres maisons éclusières) laisse penser qu'elle servait à autre chose qu'au logement de l'éclusier. L'écluse est automatisée.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, brique creuse, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile plate

Etages : étage en surcroît, 1 étage carré, sous-sol

Typologie : Atypique. Maison de type « Foucherot » modifié. Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.

21, Marigny-le-Cahouët, lieudit : bief 26 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103818NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine